

GUIDE DES ACTIONS ÉDUCATIVES

pour les élèves du Rhône de la 6^e à la 3^e

2026 / 2027

PARCOURS CITOYEN

PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

PARCOURS AVENIR

PARCOURS ÉDUCATIF DE SANTÉ



culture.rhone.fr/actionseducatives



Comprendre et étudier le paysage

- Une journée avec le CAUE -

De la 6^e à la 3^e

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Le temps d'une journée ou d'une demi-journée, les élèves plongent au cœur de l'étude de la géographie humaine. Ils explorent l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement avec les équipes de médiation du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Rhône Métropole (CAUE).

Le CAUE est une association investie de missions d'intérêt public destinées à promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère sur le territoire du département du Rhône.

DÉROULÉ

Un programme à composer entre plusieurs activités :

- Visiter l'Hôtel de la Butte (30min.) : bâtiment historique aujourd'hui siège du CAUE ;
- Découvrir la fresque des Mille Lieux (1h à 2h30) : 12m pour étudier différents milieux de vie et l'adaptation des habitants (peut être complété avec un atelier bande-dessinée) ;
- Découvrir une exposition (2h) du CAUE ;
- Faire une balade urbaine (2h) : quais de Saône, quartier de la Confluence, du Tonkin ou de la Part-Dieu.

OBJECTIFS ET PLUS-VALUE PÉDAGOGIQUE DE L'ACTION

- Découvrir un édifice et un site patrimoniaux
- Aborder les questions d'architecture, d'urbanisme, de paysage, et d'environnement
- Appréhender l'espace et ses échelles
- Manipuler pour comprendre des notions spatiales (architecturale, urbaine, paysagère)

EN PRATIQUE

Pour qui : collèges publics, privés et MFR
Élèves de la 6^e à la 3^e

Capacité : 1 classe entière (30 élèves)
3 établissements maximum

Où : au CAUE Rhône Métropole,
6^{bis} Quai Saint Vincent, Lyon 1er

RENSEIGNEMENTS

Bruno BIASIBETTI

Mission jeunesse et actions éducatives

Département du Rhône

07 89 23 17 78

bruno.biasibetti@rhone.fr

COÛTS

Action financée par le Département et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Rhône-Métropole. Transport des collèges pouvant être pris en charge par la dotation actions éducatives.



Raconter son territoire

- Créer une exposition photographique -

De la 6^e à la 3^e

DESCRIPTIF DE L'ACTION

Accompagnés par un urbaniste et photographe, les élèves aiguisent leur regard sur leurs territoires quotidiens, notamment grâce à la photographie. Ils s'interrogent sur ce qui fait paysage, et sur le lien entre l'évolution de ce dernier et de celles des pratiques de mobilité. Ils deviennent les commissaires d'une exposition dans leur collège présentant leurs visions des paysages de la mobilité.

Le projet est une séquence portée par au moins deux enseignants référents, de disciplines différentes.

DÉROULÉ

Le projet se déroule en six étapes :

- Mettre en dessin : cartographier son trajet domicile-collège
- Mettre en mots : décrire son paysage quotidien
- Mettre en images : photographier son paysage
- Mettre en récit : raconter son territoire vécu
- Mettre en scène : préparer l'exposition
- Mettre en débat : présenter et restituer ses travaux à un public

OBJECTIFS ET PLUS-VALUE PÉDAGOGIQUE DE L'ACTION

- Découvrir un métier (urbaniste) et une pratique artistique (la photographie)
- Enquêter et aiguiser son regard sur son territoire quotidien
- Appréhender l'espace et ses échelles, représenter le monde environnant
- S'interroger sur la notion de paysages, comprendre les enjeux liés aux mobilités
- Argumenter, justifier son choix, présenter son travail.

EN PRATIQUE

Pour qui : collèges publics, privés et MFR
Élèves de la 6^e à la 3^e

Capacité : 1 classe entière
3 établissements maximum

Durée : 15h d'interventions pédagogiques.
Les dates seront à fixer au cas par cas.

Où : dans et autour de l'établissement

RENSEIGNEMENTS

Bruno BIASIBETTI

Mission jeunesse et actions éducatives

Département du Rhône

07 89 23 17 78

bruno.biasibetti@rhone.fr

COÛTS

Action financée par le Département et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Rhône-Métropole.



Accueillir une exposition du CAUE

- Expositions itinérantes -

De la 6^e à la 3^e

DESCRIPTIF DE L'ACTION

À travers des approches sensibles et analytiques, les élèves apprennent à regarder autrement les territoires qu'ils habitent, et à comprendre les choix d'aménagement qui les façonnent. Ils développent ainsi une culture du paysage et de l'architecture, en lien avec leur environnement.

Les expositions itinérantes du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement (CAUE) Rhône Métropole invitent les élèves à observer, comprendre et questionner leurs cadres de vie : paysages, formes urbaines et architectures du quotidien.

DÉROULÉ

Des expositions itinérantes sous forme de modules ou de panneaux, à installer dans l'établissement.

Chaque exposition est accompagnée d'un dossier pédagogique proposant des pistes d'activités en classe.

Des interventions de médiateurs spécialisés du CAUE peuvent être organisées.

OBJECTIFS ET PLUS-VALUE PÉDAGOGIQUE DE L'ACTION

- Étudier le paysage et comprendre son environnement de vie
- Aborder la géographie sous un angle original et local
- Découvrir la diversité et la richesse de l'architecture, et ce qu'elle dit de notre histoire
- Appréhender le métier d'architecte

EN PRATIQUE

Pour qui : collèges publics, privés, MFR
Élèves de la 6^e à la 3^e

Quand : toute l'année : temps de médiation à articuler avec le CAUE

Où : au sein de l'établissement

RENSEIGNEMENTS

Bruno BIASIBETTI

Mission jeunesse et actions éducatives

Département du Rhône

07 89 23 17 78

bruno.biasibetti@rhone.fr

COÛTS

Action financée par le Département et le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement Rhône-Métropole.

EXPOSITIONS ITINERANTES PROPOSEES PAR LE CAUE

- **« Lire et comprendre nos cadres de vie : Paysages des monts et coteaux du Lyonnais »**
Plonger son regard sur la campagne rhodanienne d'une façon originale. À partir d'une approche sensible et immersive, les élèves comprennent le territoire et ses perceptions, et in fine, apprennent à agir de façon éclairée sur les paysages qu'ils habitent.

4 modules - espace minimum de 60m² et hauteur sous plafond de 2,50m - [dossier pédagogique](#).

- **« Observer les « territoires invisibles » : architectures et paysages quotidiens »**
Porter un regard attentif sur son paysage quotidien et ses architectures, tombées sous le sceau de l'ordinaire, mais qui sont pourtant chargées d'histoires et de singularités. Six grands types de paysages habités sont présentés : la ville historique, la ville classique, le faubourg, les Grands Ensembles, le pavillonnaire et le village rural.

6 modules - espace minimum de 75m² et hauteur sous plafond de 2,50m – [dossier pédagogique](#)

- **« Démolir ou rénover ? Intervenir sur l'architecture du XXe siècle »**

Le XXe siècle a construit plus de bâtiments que tous les autres réunis et multiplié les courants esthétiques. Les élèves découvrent ainsi la richesse de l'architecture du XXe siècle à travers des édifices grands ou petits, connus ou anonymes, urbains ou ruraux. Ils étudient et comprennent les enjeux et les décisions de démolir, de préserver, de transformer, d'affecter à un autre usage, voire de transporter un édifice.

50 panneaux au format portrait 60 × 42cm - 4 rollups - dossier pédagogique.

Toutes les expositions du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement Rhône Métropole et leurs détails [ici](#) :



CONTACT :

Mission jeunesse et actions éducatives
actionseducatives@rhone.fr



culture.rhone.fr/actionseducatives

Hôtel du Département 29 - 31 cours de la Liberté
69483 Lyon cedex 03

0 800 869 869

Service & appel
gratuits